



Bulletin municipal d'information

Bulletin semestriel - Janvier 2015 N° 51

Le Petit Bordier

La période des fêtes achevée, c'est maintenant la période des vœux.

Au nom de l'équipe municipale et du personnel communal, je vous présente mes vœux les plus chaleureux pour une belle année 2015.

Que la santé et la réussite de vos projets pour vous-même et vos proches vous accompagnent !

Nous traversons aujourd'hui des moments difficiles que ce soit au niveau international, national, voire local.

Nos communes vont être touchées directement. En effet, le budget 2015, présenté par le Gouvernement, aura de fortes répercussions sur celui des collectivités locales : - 30 % de dotations à l'horizon 2017 (en 3 ans). A cela, des dépenses obligatoires imposées par l'Etat (tels que les temps périscolaires depuis septembre 2014, le plan d'accessibilité de la voirie et des bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite et d'autres ...) vont s'ajouter et impacter fortement nos budgets. Des économies importantes devront donc être faites sur d'autres postes afin de faire face à ces diminutions de recettes et à ces nouvelles dépenses.

Cette fin d'année est l'occasion de saluer le travail des adjoints et conseillers qui assurent leur rôle avec compétence ainsi que celui des agents communaux qui assistent les élus dans le bon fonctionnement du service public. Je remercie tous les bénévoles qui contribuent au dynamisme de la commune.

Belle année 2015.

Le mot du Maire



Marie-Hélène FERRANTE

BONNE ANNEE 2015

Madame Ferrante, entourée des membres du conseil municipal, a présenté ses vœux à la population et aux représentants des corps constitués. Ce fut l'occasion de présenter les projets pour l'année 2015.



Cérémonie des vœux le 7 janvier 2015

Le conseil municipal

Nous avons le plaisir d'accueillir M. ALLANIC Jean-Louis comme conseiller municipal en remplacement de M. MARCHAND Vincent qui a démissionné pour raison de santé.

Service communal d'assainissement collectif

Projet de Station d'épuration

La station d'épuration actuelle, mise en service en 1971 est devenue insuffisante pour traiter correctement les eaux des Bordes et de Bonnée. Le terrain actuel étant trop petit, en zone inondable et à proximité des maisons, la commune s'engage dans la construction d'une nouvelle station d'épuration.

La construction de cette nouvelle station d'épuration est aussi nécessaire afin de respecter les normes environnementales de rejet dans la rivière la Bonnée. Un terrain est en cours d'acquisition. La prochaine station est prévue pour 2600 équivalents habitants et les boues seront traitées par la filière des lits à macrophytes (roseaux).



Plan de localisation de l'actuelle station d'épuration et de la future station d'épuration

La société SEAF assiste la commune sur ce dossier et une consultation d'entreprises est en cours. La commune a fait des demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau, du Conseil Général et de la Préfecture afin de réaliser le plan de financement.

Service communal d'assainissement collectif

Suite à l'étude diagnostic du réseau d'assainissement, des travaux de chemisage pour réhabiliter les canalisations d'eaux usées et éviter les infiltrations qui surchargent la station d'épuration vont être réalisés. Les secteurs concernés sont la rue de Mizalin, le lotissement du gros chêne et la route de Gien (entre le lotissement du gros chêne et l'étang communal).

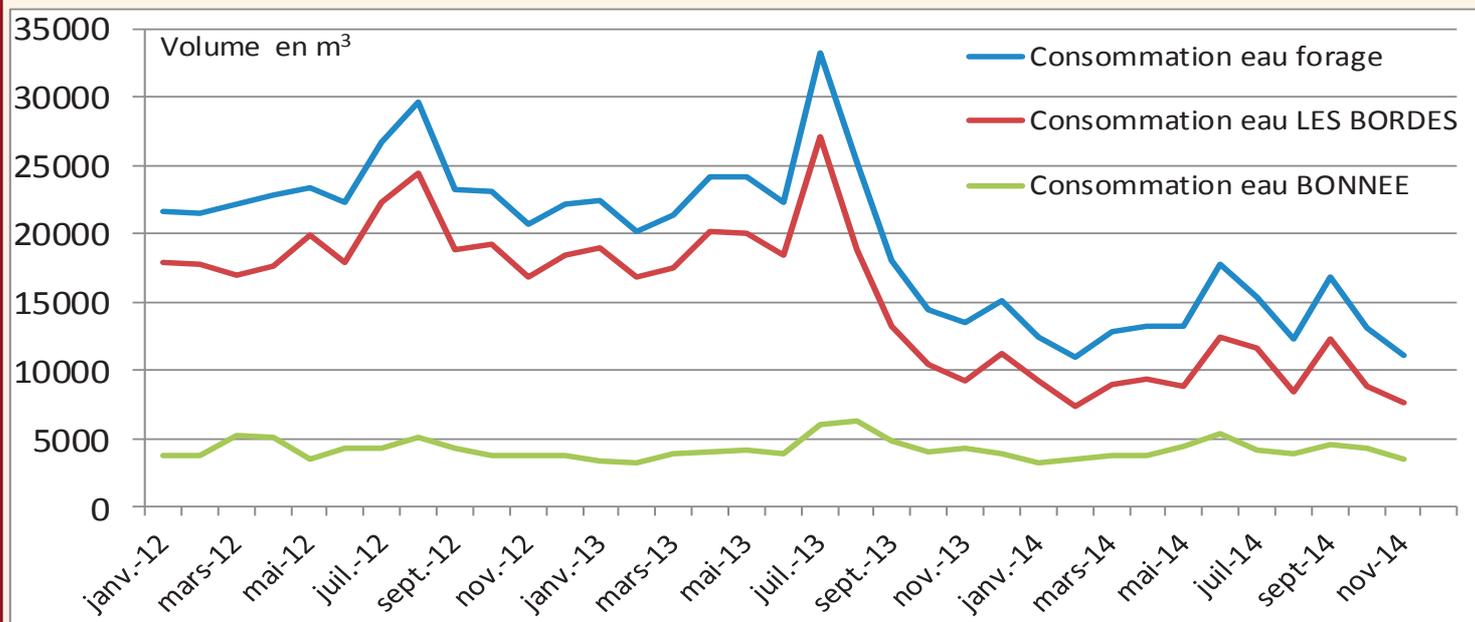
La commission d'appels d'offres a retenu l'entreprise REHA pour un montant de 95 860 € HT soit 115 032 € TTC. Les travaux sont programmés pour le premier semestre 2015.

Service communal de l'eau potable

La **réhabilitation du château d'eau** a débuté fin octobre et s'achèvera au premier trimestre 2015. Le béton de la cuve était sain mais le dôme présentait de nombreuses fissures entraînant des problèmes d'étanchéité.

La municipalité remercie l'entreprise Baby de Saint-Benoit-sur-Loire pour le prêt d'un groupe électrogène durant les travaux. En cas de coupure de courant, il sécurise l'alimentation électrique du forage pour que l'alimentation en eau et la défense incendie de la commune soient assurées.

Au niveau du forage et de la consommation d'eau, une étude du réseau avait mis en évidence des pertes importantes sur le réseau. Un suivi des consommations sur les trois dernières années permet de mettre en évidence une **baisse de 35 à 38 % de l'eau pompée au niveau du forage**. Le volume d'eau vendu à la commune de Bonnée évolue peu. La diminution du volume pompé à partir de septembre 2013 est liée à la réparation de 6 fuites identifiées sur le réseau d'eau durant l'été 2013 lors de l'étude diagnostique. Ces réparations devraient permettre de réaliser à partir de 2015 des économies de fonctionnement (consommation électrique du forage, redevance reversée à l'Agence de l'Eau...) mais de nouvelles fuites sont malheureusement à prévoir car notre réseau est vieillissant. Les premières canalisations posées en 1957 présentent des signes de faiblesse (2 fuites importantes cet automne route d'Orléans), il faut donc prévoir un plan de remplacement des canalisations anciennes.



Evolution des volumes d'eau au cours des trois dernières années

Lors du calcul de l'acompte de la facture d'eau en mai 2014, une erreur a été faite au niveau du calcul de la **taxe sur le prélèvement en eau** qui est reversée à l'Agence de l'eau. Le taux appliqué était de 0.1456€/m³. Pour la facture finale (suite à la relève des compteurs en octobre 2013), un nouveau taux de 0.12€/m³ a été appliqué. Ce taux est effectivement en forte augmentation par rapport aux années précédentes car auparavant le service d'eau communal appliquait directement le taux de l'agence de l'eau (par exemple 0.046€/m³ en 2012) sans recalculer ce taux en utilisant la formule fournie par l'Agence de l'Eau (montant de la redevance/volume facturé) qui doit prendre en compte les pertes d'eau du réseau.

Les tarifs de l'eau et de l'assainissement seront fixés au cours du premier trimestre 2015 et ils vous seront communiqués dans le prochain numéro.

La commission d'appels d'offres a attribué la maîtrise d'ouvrage partielle à la société INFRAPROJECT pour la réalisation du métrage et pour monter le dossier de consultation des entreprises qui permettra de choisir celle qui réalisera les travaux de **changement des derniers branchements en plomb**. Les travaux sont prévus pour le second trimestre 2015.

Défense incendie

Certains secteurs de la commune ont une défense incendie insuffisante ou inexistante. La pose de 5 nouveaux poteaux de défense incendie (rue de Colmart, rue des Brières, route du carrefour de la Résistance, Rue du Poreux, route départementale vers Gien) sera réalisée en janvier. Suite à la consultation de plusieurs entreprises, les travaux seront réalisés par la Nantaise des eaux pour un montant de 19 882 € HT soit 23 858.40 € TTC. Des subventions ont été demandées auprès du Conseil Général et de la Communauté de Communes Val d'Or et Forêt.

D'autres secteurs de la commune sont encore non ou mal protégés. De nouvelles réflexions sont menées afin d'améliorer la situation, soit en changeant les canalisations (augmenter le diamètre), soit par la pose de réserve incendie.



Fleurissement

La commune des Bordes représentée par Mesdames Nicole Le Guillanton et Jocelyne Larousse, s'est vue remettre le prix régional comme « **Commune fleurie de la Région Centre** », le 12 novembre dernier.

Cette récompense est déjà une première reconnaissance pour les efforts fournis par tout un chacun et nous encourage à poursuivre sur ce chemin afin de distinguer à nouveau notre commune.

Elections des conseillers départementaux

Les élections départementales (ex-cantoniales) auront lieu le **dimanche 22 mars 2015** pour le premier tour et le **dimanche 29 mars 2015** pour le second tour. Ces élections se dérouleront dans 2 054 nouveaux cantons. Elles permettront de renouveler l'intégralité des conseillers départementaux. Ces élections verront par ailleurs un nouveau mode de scrutin avec l'élection des conseillers départementaux au scrutin majoritaire binominal (femme-homme) à deux tours.

Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours.

Pour être élu au **premier tour**, le binôme doit obtenir au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%) et un nombre de suffrages égal à au moins **25 %** des électeurs inscrits.

Si aucun binôme n'est élu dès le premier tour, il est procédé à un second tour.

Au second tour, les 2 binômes arrivés en tête peuvent se maintenir. Les autres peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à **12,5 %** des électeurs inscrits. Le binôme qui obtient le plus grand nombre de suffrages au second tour est élu.

À l'issue de ce scrutin, le conseil général et les conseillers généraux seront dénommés respectivement conseil départemental et conseillers départementaux.

Le canton n° 21 (Sully-sur-Loire) comprend les communes suivantes : Bonnée, **Les Bordes**, Bray-en-Val, Cerdon, Coullons, Dampierre-en-Burly, Germigny-des-Prés, Guilly, Isdes, Lion-en-Sullias, Neuvy-en-Sullias, Ouzouer-sur-Loire, Poilly-lez-Gien, Saint-Aignan-des-Gués, Saint-Aignan-le-Jaillard, Saint-Benoît-sur-Loire, Saint-Brisson-sur-Loire, Saint-Florent, Saint-Gondon, Saint-Martin-sur-Ocre, Saint-Père-sur-Loire, Sully-sur-Loire, Viglain, Villemurlin.

Le bureau centralisateur de notre canton est Sully-sur-Loire.



SIVOM scolaire Les Bordes/Bonnée



BIENVENUE à Stéphanie CHEVALIER
Secrétaire du SIVOM scolaire

« Je suis entrée dans la vie professionnelle en Mars 1989 en tant que secrétaire comptable dans le secteur privé.

J'assure depuis le 15 octobre 2014, le remplacement de Mme Bernard, secrétaire au Syndicat scolaire Les Bordes/Bonnée.

Je remercie mes collègues de la mairie et du SIVOM ainsi que les élus pour l'accueil et le soutien qu'ils m'ont apportés. Je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. »

Aide aux devoirs

Reprise du service communal gratuit d'aide aux devoirs, tous les mardis de 16h45 à 17h45 durant les périodes scolaires, salle de l'ancien secrétariat du SIVOM (derrière la mairie).



Les élèves du CP au CM2 peuvent après inscription y participer. Les personnes bénévoles au nombre de 5 se relaient pour assurer l'aide et l'encadrement des enfants.

Merci de contacter les services de la mairie pour les inscriptions.

SIVOM scolaire Les Bordes/Bonnée



LES T.A.P ou Temps d'activités périscolaires

Depuis septembre 2014, la réforme scolaire a été mise en place sur les communes de Les Bordes et Bonnée. Les TAP ne sont pas obligatoires et sont gratuits pour l'ensemble des élèves inscrits. Chaque soir du lundi au vendredi de 15h45 à 16h30 pour Bonnée et de 16h à 16h45 pour Les Bordes, 6 animatrices et 3 ATSEM gèrent en équipe les activités mises en place pour les trois sites scolaires. Les activités mises en place sont adaptées aux besoins de chaque âge.

Concernant l'école maternelle Paul FORT, les ATSEM présentent durant la classe restent, le soir, auprès des enfants pendant les TAP permettant aux plus petits de garder leurs repères. Les activités mises en place varient entre chants, comptines, danses, petits jeux, motricité, lecture de contes et activités manuelles.

Pour les écoles élémentaires, Georges BRASSENS et Bonnée, les élèves sont encadrés par 6 animatrices et participent à des activités variées. Plusieurs ateliers sont mis en place : jeux extérieurs, intérieurs, activités manuelles, danse, découverte de l'espace, activités musicales, jeux de société, improvisations. Dans un esprit pédagogique, les élèves sont acteurs de leurs TAP et non pas seulement spectateurs.

Depuis septembre les TAP commencent à bien se mettre en place, les animatrices et ATSEM donnent le meilleur d'elles même afin de permettre aux élèves de passer de bons moments, de découvrir de nouvelles choses... Le fonctionnement est simple mais adapté au maximum aux besoins et envies des enfants.

Difficultés survenues depuis le début :

Les inscriptions aux TAP ne sont pas toujours respectées par les familles, des élèves inscrits ne participent pas, d'autres non inscrits sont présents mettant en difficulté les animateurs devant respecter la réglementation ainsi que la mise en place des activités prévues.

A ne pas oublier :

Les animatrices restent à la disposition des familles. En cas de besoin, n'hésitez pas à aller à leur rencontre. Il est important pour les familles ainsi que pour les animatrices qu'un lien co-éducatif soit en place.

Les tarifs de salle polyvalente sont inchangés pour 2015.

Grande salle

Durée	Habitants des Bordes Tarifs	Extérieurs commune Tarifs
1/2 journée	104 €	291 €
24h	208 €	583 € (hors WE)
Week-end	416 €	1165 €
caution	600 €	600 €

Salle annexe (Petite salle)

Durée	Habitants des Bordes Tarifs	Extérieurs commune Tarifs
1/2 journée	42 €	117 €
24h	83 €	233 € (hors WE)
Week-end	166 €	466 €
caution	400 €	400 €

La 1/2 journée correspond aux horaires suivants :
7h/12h ou 13h/18h sans cuisine.

Cuisine

Durée	Habitants des Bordes Tarifs	Extérieurs commune Tarifs
24h	83 €	233 € (hors WE)
Week-end	166 €	466 €

Tarifs 2015

Les tarifs des concessions au cimetière augmentent de 2 % au 1er janvier 2015

Durée	Tarifs 2015
Concession 15 ans	69 €
Concessions 30 ans	106 €
Concession 50 ans	159 €
Columbarium 15 ans	424 €
Columbarium 30 ans	849 €
Cavurne 15 ans	159 €
Cavurne 30 ans	318 €
Dépôt d'urne	53 €
Dispersion des cendres	53 €



Un cavurne (au premier plan)
et le columbarium (en arrière plan)

Colis de Noël

Cette année 157 bons de Noël ont été remis, par les conseillers, aux personnes de plus de 75 ans de notre commune. Les dix habitants des Bordes qui résident dans les différentes maisons de retraite environnantes ont reçu leur colis préparé et remis par les membres du CCAS de la commune.



Etat civil

Bienvenue à :

Alana JACQUES GOUILLOU

Carmen GAUME

Chaïma SOULIMANI

Adam EL HAKKOUNI

Ethan DOS REIS

Ils nous ont quittés :

André FANON

Albert LESPINARD

Christiane BAZINET épouse ROCHER

Jacqueline TETRY épouse VACHET

Colette BETAILLE épouse BAGUELIN

PASEJ ou Point Accueil Jeunesse

Ouverture d'un point accueil jeunesse (PASEJ), salle Brucy, deux après-midi à chaque vacances scolaires. Les permanences prévues, les 24 et 26 Février ainsi que les suivantes, seront assurées par monsieur BABEF, responsable du PASEJ de Sully sur Loire.

Le PASEJ est un point d'informations et d'aides administratives concernant la scolarité, les stages, les formations, les emplois, la santé... L'éventail des différents sujets traités ouvre l'accès aux personnes de tout âge confondu et permet ainsi de créer un lien intergénérationnel.

Monsieur BABEF organise et anime aussi différentes actions, sur les collèges traitant les problèmes d'addictions, violence, décrochage scolaire, sécurité et nutrition. En ce moment, il prépare une action de solidarité internationale sur le Mali aux collèges des Bordes et de St Benoit.

Nous invitons les jeunes à aller à sa rencontre.



BCLB / Badminton Club Les Bordes

Le BCLB est reparti pour une 13^{ème} saison et compte 114 licenciés dont 58 jeunes répartis sur quatre créneaux d'entraînement. Les adultes se retrouvent toujours le mardi pour un entraînement dirigé débutant et le jeudi pour un entraînement dirigé joueurs confirmés.

Le club accueille également le jeudi l'école départementale de Badminton.

Les compétitions ont débuté dès octobre avec un très bon démarrage de nos jeunes :

TIJ (tournoi interrégional jeunes) de Bourges : Lou-Ann Baetens demi-finaliste en simple dame

TDJ (tournoi départemental jeunes) d'Artenay : Céline Pezin vainqueur en simple dame

Jérémy Sanchez vainqueur en simple homme

Lucas Menais demi-finaliste simple homme

TRJ (tournoi régional jeunes) de Saint Georges sur Cher :

Lou-Ann Baetens vainqueur en double dame et demi-finaliste en simple

Céline Pezin 8eme de finale

Célia Baetens vainqueur en simple dame mini-bad

TDJ de Gien : Céline Pezin et Lucas Menais vainqueurs en double mixte

Lucas Menais et Jérémy Sanchez vainqueurs en double homme

Charlotte Koleczko et Céline Pezin vainqueurs en double dame

Charlotte Koleczko et Jérémy Sanchez quart de finale en double mixte

Baptiste Touzé quart de finale en simple homme

TRJ de Châteauroux : Célia Baetens vainqueur simple dame mini-bad

Lou-Anne Baetens quart de finale

Le 31 janvier 2015 les mini-badistes se retrouveront au gymnase des Bordes pour un plateau mini-bad (ateliers pour familiariser les plus petits avec la compétition)

Le BCLB, en collaboration avec le club de Sully-sur-Loire, organisera les 14 et 15 février 2015 le Tournoi Régional Jeunes du Loiret, compétition regroupant les jeunes et les vétérans.



Président : Eddy Baetens

Vice-président : Jean-Louis Allanic

Trésorière : Fabienne Bouard

Secrétaire : Aurélia Blot

Retrouvez toutes les infos et les résultats sportifs sur notre site internet

www.bclb.jimdo.com

N'hésitez pas à nous rejoindre sur notre page Facebook : Badminton Club les Bordes

Les minis-bad et poussins à l'entraînement du jeudi avec leurs entraîneurs

R.C.B.B / 2014 : consécration de l'école de foot

Le 26 Septembre 2014, le Racing Club Bouzy les Bordes s'est vu remettre par Jacky Fortepaule, Président du District du Loiret qui était accompagné pour la circonstance de Jérôme Monot, cadre technique et de Patrick Minon, membre du Comité Directeur, le label FFF pour son école de football. Madame Anne Besnier, Conseillère Générale et François Daubin, maire de Bouzy la Forêt assistaient également à cette cérémonie.

Pour rappel, il existe trois distinctions pour récompenser les efforts des clubs en matière de gestion des jeunes licenciés : le label espoir , renouvelé à notre association il y a deux ans, le label prestige et enfin récompense suprême le label FFF , qui il y a quelques années encore, faisait rêver nos dirigeants. L'obtention de ce dernier vient récompenser le remarquable travail des éducateurs et accompagnateurs auprès de nos jeunes filles et garçons licenciés. Il est à noter que le District du Loiret a pu, cette année, organiser avec le soutien de Madame Girard, Directrice de l'Ecole Primaire de Bouzy, un cycle de six semaines basé sur le jeu de balle et le développement des valeurs qui caractérisent le football (respect, solidarité et fair play).



Remise du Label FFF au club RCBB

Parmi les faits marquants de cette saison, il nous faut retenir :

- Laurine Tartivot remporte avec la sélection départementale U15 F du Loiret la coupe régionale.
- Le succès de la journée découverte le 6 Septembre qui a permis d'accueillir une vingtaine de nouvelles recrues.
- La réussite de notre tournoi jeunes qui a accueilli 44 équipes soit 400 enfants.
- La victoire de nos U19 F en finale de la Coupe Régionale du Loiret contre l'US Orléans.
- La qualification pour la finale départementale de nos U11.
- La victoire de nos U13F lors de la finale départementale et leur participation à la finale régionale.
- Le succès à l'examen d'arbitre de Lucas Baudon (né en 2000....)
- Lors de la rencontre D2 USO-Vannes : nos U13 accompagnent les joueurs de l'USO et de Vannes sur le terrain et officient en tant que ramasseurs de balle.
- La bonne participation à nos manifestations , tellement importantes pour la bonne gestion de notre club
- Le soutien important de nos sponsors (remise de maillots, coupe vent, survêtement...)

En synthèse, 2014 a été une année riche et pleine qui nous permet d'envisager sereinement l'avenir en nous appuyant notamment sur la jeunesse de notre effectif.

Je me félicite également de l'osmose qui s'est faite au sein de nos ententes masculines (avec Lorris pour nos U15 et U18) et féminines (avec Donnery Fay, Saint Martin d'Abbat et Châteauneuf) et je tiens à saluer l'excellent travail des éducateurs du club et à remercier tous nos dirigeants et bénévoles qui se dépensent sans compter pour le bien de notre association.

Naturellement, je ne voudrais pas oublier, dans mes remerciements, nos sponsors et souligner le soutien sans faille que nous apportent au quotidien les communes de Bouzy la Forêt, des Bordes et de Bray en Val. J'invite enfin tous celles et tous ceux qui souhaiteraient venir renforcer notre équipe de dirigeants à venir nous rencontrer.

Vous pourrez retrouver sur notre site (www.rcbouzylesbordes.com) tous les renseignements utiles (Conseil d'Administration, organigramme, horaires d'entraînements, résultats, dates des manifestations ainsi que toutes les news, agrémentées de photos, qui rythment la vie de notre club).

Franck Canacos (Président du RC Bouzy Les Bordes)

La commune accueille un nouvel artisan taxi. M. Daniel MACIEL est gérant de taxi et peut vous transporter pour vos différents besoins.

Tél : 02.38.35.31.55 / 06.74.35.76.63

2 rue des Rosiers

45460 LES BORDES

Site internet : taxi-maciel



Détente et sourire

DETENTE & SOURIRE sports pour tous Les Bordes / 02.38.35.56.56

detente.et.sourire45@gmail.com / <http://cl.sportspourtous.org/detente-et-sourire45>

LA MARCHÉ NORDIQUE : Les dimanches matin seront les : 11 janvier, 15 février, 15 mars, 5 avril, 10 ou 24 mai, 14 juin, 5 juillet

Reprise des sorties du jeudi soir le 2 avril.

Afin de ne pas surcharger les sorties il est obligatoire de s'inscrire.

STAGE DE CIRQUE des vacances de printemps

Détente et Sourire organise un stage, pour les jeunes de 8 à 18 ans, du 27 au 30 avril au gymnase. Les différentes activités sont : jonglerie, équilibre sur boule, fil et rolla bolla, acrobaties, trapèze, tissu et mat chinois.

Les deux premiers jours, les jeunes découvrent ou se perfectionnent sur les différentes disciplines, puis les deux jours suivants ils travaillent les numéros présentés lors du spectacle.

Le **jeudi 30 AVRIL 2015** : SPECTACLE de CIRQUE à 20h SOUS CHAPITEAU avec les stagiaires puis les intervenants de « Cri-o-lane circus » dans « le K mal barré ».

Tarif du stage : pour les jeunes habitants de Les Bordes : 45€

Hors commune : 68€

Adhérents : 34 €

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant et jusqu'au 21 février.



Séances de RELAXATION ouvertes à tous sur inscription un vendredi par mois :

16 janvier, 13 février, 13 mars, 10 avril, 29 mai, 12 juin

Tarif : adhérent 6€ non adhérent 8€

Collectes de déchets spéciaux par le SICTOM

Le SICTOM organise exceptionnellement une **collecte de pneumatiques** de véhicules légers (5 pneus maximum par usager et il faut apporter un justificatif de domicile) :

- 13 et 14 mars 2015 = déchetterie de Lorris
- 4 avril 2015 = déchetterie de Cerdon et de Vitry aux Loges
- 10 octobre 2015 = déchetterie de Quiers sur Bézone
- 27 et 28 novembre 2015 = déchetterie de Jargeau



Une **collecte** exceptionnelle **des souches et des troncs d'arbres** est également organisée pour les particuliers :

- 13 et 14 mars = déchetterie de Lorris
- 27 et 28 novembre 2015 = déchetterie de Jargeau

Le lundi 6 avril étant un jour férié (lundi de Pâques), la collecte des ordures ménagères aura lieu le samedi 11 avril après-midi.





VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17 OU LE 112

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705
OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08
BLOCAGE TÉLÉPHONES PORTABLES
SFR : 10 23
Orange : 0 800 100 740
Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00
Free : 32 44

UN GENDARME SPÉCIALISTE DE LA SÛ-
RETÉ EST À VOTRE DISPOSITION AU SEIN
DE VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :
DEMANDEZ DES CONSEILS GRATUITS A
VOTRE « CORRESPONDANT SÛRETÉ »

Contre les **cambriolages,**
les **bons réflexes !**

PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

PROTÉGEZ LES ACCÈS



Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseils à un professionnel.



Vérifiez que les moyens de protection de votre domicile sont conformes aux conditions figurant dans votre garantie vol. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre assureur.

SOYEZ PRÉVOYANTS

Photographiez vos objets pour faciliter les recherches en cas de vol ainsi que l'indemnisation par votre assureur. Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures ou expertises.

SOYEZ VIGILANTS

Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, ou si vous avez perdu vos clés, changez les serrures.



Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes de passage chez vous.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE



N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...

EN CAS D'ABSENCE DURABLE

Prévenez une personne de confiance de votre entourage (famille, ami, voisin, gardien...).

Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.



Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...



Faites attention aux informations (dates de vacances, destinations, photos, ...) que vous publiez sur les réseaux sociaux et soyez également vigilants avec celles publiées par vos enfants.



Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

www.interieur.gouv.fr, rubrique Ma sécurité/Mon domicile.

SI VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, signalement, vêtements...).



Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie, protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès aux lieux.

Une fois les constatations effectuées par la gendarmerie ou la police :

- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (verrou, réparations, ...);
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre choix. Munissez-vous d'une pièce d'identité ;
- faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés ;
- déclarez le vol à votre société d'assurances, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Préparez une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

Une urgence
médicale ?

Un seul réflexe
Faites le

15

L'équipe du 15

- vous répond
24h/24 - 7 jours / 7
- vous conseille
selon votre état de santé
- vous dirige
vers la prise en charge adaptée



Norme
EN14604

Détecteur de
fumée



Tous les lieux d'habitation devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée au plus tard le 8 mars 2015. Ce détecteur doit permettre de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie et d'émettre un signal sonore capable de réveiller une personne endormie. Le détecteur doit être marqué CE et être conforme à la norme NF EN 14604. Le détecteur doit être **fourni et installé par le propriétaire du logement.**

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde...
Les bons gestes de prévention aussi :

**FAITES
VERIFIER
ET ENTRETENIR**
avant chaque hiver
vos installations
de chauffage, eau chaude,
ventilation...



RESPECTEZ
le mode d'emploi
des appareils à combustion
(chauffages d'appoint,
groupes électrogènes,
appareils à gaz...)



AÉREZ
au moins
10 minutes
par jour



**Le monoxyde de carbone est un gaz toxique,
invisible, inodore, non-irritant... et mortel.**



Plus d'information sur www.prevention-maison.fr



Les prochains évènements

Samedi 23 janvier : de 19h à minuit, tournoi vétérans au gymnase (RCBB)

Dimanche 1^{er} février : loto organisé par l'APE (Association des parents d'élèves) à la salle polyvalente (sous réserve)

Samedi 7 février : bal country à la salle polyvalente organisé par Familles rurales

Samedi 14 février : boum déguisée l'après-midi à la salle des fêtes de Bonnée organisée par l'APE (Association des parents d'élèves)

Samedi 21 février : soirée Moules Frites à la salle polyvalente organisée par le RCBB

Samedi 21 mars : soirée théâtre avec l'amicale de Saint Père sur Loire qui interprètera : « PETITES PIPETTES ET GROS CALIBRES », comédie en IV actes de Jean Claude MARTINEAU. Organisation : comité des fêtes

Dimanche 29 mars : randonnée en forêt d'Orléans organisée par l'APE (Association des parents d'élèves)

Dimanche 26 avril : thé dansant à la salle polyvalente organisé par Familles rurales

Jeudi 30 avril : spectacle de cirque à l'espace chapiteau par les jeunes du stage organisé par Détente et Sourire, avec la participation de Cri-O-Lance circus dans « le K mal barré ».

Dimanche 10 mai : « Vide ta chambre » organisé par l'APE sur le terrain de foot des Bordes

Mardi 9 juin : représentation gym enfants devant les parents (Détente et sourire)

Samedi 23 mai : tournoi foot « Jeunes Licenciés » au stade municipal des Bordes (RCBB)

Vendredi 12 juin : assemblée générale du RCBB à 19h30 à la salle polyvalente des Bordes

Samedi 20 juin : fête du club de foot RCBB

Samedi 27 juin : kermesse des écoles organisée par l'APE sur le terrain de foot des Bordes

Familles rurales

Le **vestiaire** est ouvert à tous, tous les vendredis sauf pendant les vacances scolaires. Quand il est ouvert le vendredi matin de 9h à 11h 30, la semaine suivante il est ouvert l'après-midi de 16h30 à 18h30. Vous trouverez les horaires affichés au vestiaire (38 rue de la Mairie). Vous pouvez nous apporter des vêtements en bon état ou en prendre.

Ce bulletin a été réalisé par la commission communication. L'impression a été confiée à l'Imprimerie Centrale à Gien suite à la consultation de plusieurs imprimeurs. La distribution a été réalisée par les membres du conseil municipal.